



Spectacle de fin d'année de la Srias samedi 30 Novembre 2019 tous à 14 h au parc des expositions de la Beaujoire



Tarif unique 5 € : transport par car pour les départements hors Loire-Atlantique avec une visite libre de Nantes le matin avant le spectacle (prévoir le pique-nique) et goûter offert par la SRIAS à l'issue du spectacle.

Programme de la journée

Départ en car d'Angers (8h45), de Laval (7h30), du Mans (7h30) et de la Roche-Sur-Yon (8h45) rendez-vous fixé 15 minutes avant le départ du car.

Pour tous les cars, programme de la journée :

Arrivée à Nantes vers 10h pour visite et déjeuner libre sur le marché de Noël.

Reprise du car à 13h30 pour transfert vers le Parc expositions de la Beaujoire pour une arrivée à 14h.

Spectacle de 14h30 à 16h00

Goûter de 16h00 à 17h00

Retour à partir de 17h vers vos départements.

N.B : les personnes venant par leurs propres moyens, accès à la salle de spectacle à partir de 14h.

Procédure d'inscription :

Pour éviter les files d'attente pour la distribution des billets, la SRIAS avec son partenaire tourisme et loisirs vous proposent une procédure d'inscription et un paiement uniquement en ligne via le site helloasso. Une fois votre paiement effectué il ne faudra pas oublier d'imprimer directement vos billets.

Pour vous inscrire en ligne vous avez jusqu'au 3 novembre minuit, n'attendez pas, cliquer sur le lien ci-après de chez vous de préférence pour éviter tout problème :

<https://www.helloasso.com/associations/tourisme-et-loisirs-nantes-reze/evenements/le-grand-noel-de-la-beaujoire-2019-srias>

Avertissement :

La plateforme d'inscription utilisée ne permet pas de bloquer les réservations une fois le nombre de places disponibles atteint. Aussi, dans le cas d'un dépassement de ce nombre, la SRIAS sera amenée à faire un arbitrage et de refuser certaines réservations. Dans ce cas, les personnes non retenues seront prévenues par messagerie et seront bien entendu remboursées des sommes versées. Les billets devront être détruits. Prenez le temps de lire les recommandations ci-dessous

1° Seules les personnes non retenues seront prévenues dans un premier temps par un message de la SRIAS. Pour les autres un courriel sera adressé précisant le lieu et l'horaire précis de départ la semaine précédant l'évènement.

2° Compte tenu du nombre de places limité à 1500 et du respect de l'inter-ministériarité, la SRIAS se réserve la possibilité d'adopter d'autres critères en fonction du nombre d'inscriptions reçues.

3° Lorsque vous allez compléter votre inscription, il vous est demandé de **préciser votre adresse mail**. Cette adresse est importante puisque c'est par cette adresse que vous serez tenus informés des suites de votre inscription et que vous recevrez toutes les précisions utiles pour cette sortie.

4° Lors de votre réservation, vous constaterez qu'il vous sera ajouté automatiquement à la somme à payer un « **pourboire** ». Le site de réservation étant gratuit pour les associations, le pourboire est une façon pour ce site de se faire rémunérer. **Ce don n'est absolument pas obligatoire et vous pourrez le refuser en cliquant sur « modifier », soyez attentif !**

5° Notre partenaire Tourisme et Loisirs s'engage à rembourser tous ceux qui ne seraient pas retenus dans la limite du prix du billet (**pas de remboursement du pourboire**).

6° Si votre réservation n'a pas été retenue il vous appartiendra de détruire les billets imprimés, ces derniers ne seront plus valables. **Les billets sont nominatifs, un contrôle sera effectué** sur place au regard d'une pièce d'identité. N'oubliez pas d'imprimer les billets une fois votre inscription finalisée.

7° **Rappel** : les actions de la SRIAS sont réservées aux seuls agents de l'Etat (actifs ou retraités) et de ses établissements publics ayant passé une convention, à leur conjoint et enfants.

8° **Seuls les désistements pour motifs de santé ou professionnel justifiés seront remboursés. Le désistement devra être adressé à la SRIAS.**

En cas de difficulté pour réserver vos places en ligne contacter par mail : contact@tourismeloisirs44.fr

La SRIAS reste à votre écoute, vous pouvez la saisir sur son adresse mail : srias.paysdeloire@gmail.com

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/SRIAS>

